

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 361 du 6 octobre 2014

Communiqué du SNTRS-CGT

Un projet de budget 2015 d'austérité pour les salariés et la population.

La recherche est sacrifiée

Dans la recherche publique, la subvention de l'État ne permet plus d'assurer la totalité des dépenses salariales des personnels titulaires, ni même les dépenses incompressibles (fluides, entretien des bâtiments, etc.). Les budgets récurrents des organismes de recherche et des universités n'offrent plus qu'une marge restreinte pour le fonctionnement et l'investissement dans les laboratoires de recherche. Le résultat est un tarissement du recrutement et une pression accrue pour rechercher des contrats extérieurs. Ceci se traduit par la perte de capacités de recherche pour les laboratoires et le risque d'affecter durablement l'attractivité des métiers de la recherche pour les jeunes.

Alors que l'emploi scientifique est l'investissement d'avenir par excellence et que la recherche scientifique, fondamentale ou finalisée, est un atout pour le pays, le projet de budget 2015 au lieu d'inverser la situation, va l'aggraver.

Les grandes lignes du budget 2015 confirment qu'il s'agit bel et bien d'un budget d'austérité pour la grande majorité des français et les services publics, afin de financer les cadeaux au patronat. C'est le contraire de ce dont le pays a besoin.

Les entreprises sont les grandes gagnantes. En plus du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), elles bénéficieront des nouvelles baisses de cotisations sociales, de l'allègement de la contribution sociale de solidarité des sociétés, de la contribution additionnelle (C3S), qui est un impôt sur le chiffre d'affaires, et de la suppression d'une dizaine de taxes. Le Crédit Impôt Recherche, (CIR), est maintenu, alors que de nombreux rapports officiels remettent en cause son efficacité. Rappelons que son coût dépasse les six milliards, alors que la part du budget consacrée à la recherche n'est que de 7,7 milliards.

L'ensemble de ces cadeaux faits au patronat, CIR compris, n'ont aucune conséquence positive sur l'emploi et les investissements : ils ne servent qu'à distribuer encore plus de dividendes.

Par contre, les dépenses publiques vont être amputées de 21 milliards d'euros, dont 7 milliards sur le compte de l'Etat, 4 milliards sur les dotations des collectivités et 10 milliards au détriment de la Sécurité sociale. Il faudra oublier les investissements publics, pourtant nécessaires pour relancer l'économie.

Les conséquences de ces coupes budgétaires sur les personnels de la fonction publique seront graves. Le nombre des fonctionnaires diminuera de 2% en dehors des ministères prioritaires. 1,4 milliards seront économisés sur le traitement des fonctionnaires. La valeur du point d'indice sera figée jusqu'en 2017, ce qui représente 7 années de gel consécutif.

La progression de la masse salariale sera limitée à 0,6%. Cette hausse est inférieure à l'inflation et également inférieure à la hausse naturelle de la masse salariale des personnels des organismes de recherche, due aux changements d'échelons et au petit nombre de promotions. Avec un Glissement Vieillesse Technique (GVT) estimé à 1% de la masse salariale, les EPST risquent de revoir à la baisse les promotions et de réduire les recrutements de titulaires. Les mesures dites catégorielles dans l'ensemble de la fonction publique sont divisées par deux et ramenées à 245 millions au lieu de 500 millions en 2014. Dans la recherche, ceci va rendre difficile l'amélioration des grilles des personnels ingénieurs et techniciens ainsi que l'obtention d'une classe exceptionnelle pour les chargés de recherche et la création d'une grille pour les contractuels.

L'annonce faite par le ministère de la sanctuarisation du budget de la recherche n'est pas crédible. L'emploi est menacé en 2015. Les EPST ne pourraient maintenir les recrutements qu'en sacrifiant de nouveaux programmes de recherche, le fonctionnement des Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR) et le soutien de base aux laboratoires. Les années 2016 et 2017 seront encore plus difficiles. Le maintien du Programme Investissement d'Avenir, fondé sur l'emprunt, continuera à instaurer une compétition destructrice entre les établissements, avec l'objectif de mettre encore plus les universités et la recherche au service des seules entreprises, ce qui menace de réduction ou de disparition les thématiques qui ne pourront pas être exploitées dans ce sens.

Dans ce contexte d'austérité où la recherche publique est mise à mal, seule la mobilisation des personnels pourra contraindre le gouvernement à redonner des moyens en personnels et en budget aux organismes de recherche.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à manifester avec la CGT le 16 octobre pour défendre la sécurité sociale et le 17 octobre à Paris pour défendre l'emploi et le budget de la recherche.

Villejuif, le 6 octobre 2014